



INSCRIPTION AU COLLEGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est affecté au collège « **Le Moulin à Vent** » de **Cergy** pour l'année scolaire **2025-2026**

Lors de l'inscription, vous devrez vous munir de la présente lettre et apporter :

- « **La fiche de renseignements** » dûment remplie et signée
 - Le bulletin du dernier trimestre provenant de l'établissement précédent
 - L'exéat (certificat de fin de scolarité) : à demander à votre établissement d'origine
(Pour les nouveaux inscrits uniquement)
 - Une photocopie **complète** du livret de famille
 - En cas de séparation des parents, une copie du jugement précisant la garde de l'enfant
 - 3 photographies d'identité **récentes**
 - Une photocopie d'un justificatif de domicile : quittance de loyer, facture EDF, téléphone fixe...
 - Formulaire pour l'adhésion au foyer (FSE)**
 - Fiche infirmerie**
 - Formulaire pour la photo individuelle**
 - Un relevé d'identité bancaire (qui ne servira pas à faire des prélèvements)
 - Une attestation d'assurance scolaire
- NB : Les élèves ne sont pas assurés par l'établissement. Il vous appartient de souscrire une assurance.*
- Le dossier Rest'O Collège rempli et complété (Obligatoire, même si votre enfant ne mangera pas à la cantine)**
 - Avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024
 - Attestation de paiement de la CAF

AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE AU COLLEGE.

L'inscription administrative est une démarche officielle qui nécessite la présence du responsable légal de l'enfant.

Aucun dossier ne sera accepté si celui-ci n'est pas complet, l'inscription ne pourra donc pas être validée.

L'inscription à la demi-pension sera faite à la rentrée de septembre.